



Demande de prélèvement automatique

Nom, Prénom, Adresse du titulaire du compte à débiter

.....

.....

.....

Désignation de l'organisme créancier :

Archipel Habitat
OPH de Rennes Métropole
1, rue Jean Coquelin - BP 40805
35208 Rennes Cedex

Je vous prie de bien vouloir désormais, et sauf instructions contraires, faire prélever en votre faveur sur le compte N° : auprès de (Nom et Adresse de l'Etablissement Bancaire ou Postal) les sommes dont je vous serai redevable au titre du loyer et des charges. Vous m'aurez préalablement informé du montant à prélever. Le prélèvement sera effectué le 5, le 8 ou le 15 (.....) de chaque mois (*sous réserve que le 5, le 8 ou le 15 soit un jour ouvrable. A défaut, le prélèvement sera effectué un ou deux jours plus tard*).

Les présentes instructions sont valables jusqu'à la résiliation de ma part, sous réserve du délai nécessaire à cette annulation.

Référence client :

Nom et Prénom :

.....

Adresse :

.....

Fait à :

Le :

Signatures des demandeurs :

Autorisation de prélèvement

Numéro national d'Emetteur : 007485

Nom, Prénom, Adresse du titulaire du compte à débiter

.....

.....

.....

.....

Nom et Adresse de l'établissement Bancaire ou Postal

.....

.....

.....

Je vous prie de bien vouloir débiter, sans autre avis, à la condition qu'il présente la provision nécessaire, mon compte N° : du montant de tous les Avis de Prélèvement, qui seront émis à mon nom par : **Archipel Habitat - OPH de Rennes Métropole**
1, rue Jean Coquelin - B.P. 40805 - 35208 Rennes Cedex 2

Il est entendu qu'en cas de litige sur un prélèvement, je devrai régler le différent avec l'organisme créancier ci-dessus désigné. Vous n'aurez pas à m'aviser de l'exécution des dites opérations hors de l'extrait de compte que vous m'adressez, ni éventuellement de leur non-exécution.

Date d'expiration de l'autorisation

Remettre les deux parties de cet imprimé à Archipel Habitat sans les séparer, en y joignant obligatoirement un relevé d'identité bancaire

Fait à :

Le :

Signature du titulaire du compte à débiter